



AVIS PUBLIC

PROGRAMME DÉCENNAL D'IMMOBILISATIONS 2024-2033

AVIS PUBLIC est par la présente donné que le programme décennal d'immobilisations de l'arrondissement de Verdun pour les exercices financiers 2024-2033 sera dressé par le conseil d'arrondissement au cours d'une séances extraordinaire devant se tenir le **jeudi 5 octobre 2023 à 19h30** à la salle du conseil de la mairie de Verdun.

Les délibérations du conseil ainsi que la période de questions lors de cette séance, porteront exclusivement sur ce programme décennal d'immobilisations.

Conformément aux articles 53 et 60 du Règlement sur la régie interne du conseil d'arrondissement (RCA21 210008), une personne peut transmettre par écrit une question au conseil au cours de la période débutant à 12h le quatrième jour précédant celui de la séance et se terminant à 10h le jour de la séance. Pour ce faire, elle doit utiliser le formulaire prévu à cette fin sur le site Internet de l'arrondissement et remplir tous les champs obligatoires. À l'instar de la période de questions de la séance, une question écrite doit porter exclusivement sur ce programme décennal d'immobilisations.

Donné à Montréal, arrondissement de Verdun, le 21 septembre 2023.

Stephanie Zhao Liu (*Original signé numériquement*)
Secrétaire d'arrondissement